

PolIDiff'Eau- 3 et 4 décembre 2019

Lille – EuraTechnologies

La Charte Départementale des Bassins d’Alimentation de Captage pour la reconquête de la qualité de l’eau potable

Un outils de mobilisation des acteurs

<http://www.yonne.gouv.fr/Publications/Salle-de-presse/Dossiers-de-presse/2016/signature-de-la-charte-departementale-des-bassins-d-alimentation-de-captages>



Nom :

Edith FOUCHER

Organisme :

Chambre d’agriculture de l’Yonne

Le contexte : **un constat partagé**

- *L'eau potable est un enjeu majeur pour l'Yonne*
- *Le bilan mitigé des précédentes démarches BAC*

La construction **concertée** du cadre départemental

- *Inspiré d'une démarche locale efficiente*
- *Donnant les **prés-requis** nécessaires à la réussite des chartes locales déclinées par BAC : **gouvernance, mode de fonctionnement, évaluation sur des résultats***

Des chartes locales par BAC à construire en fonction :

- *Des enjeux de qualité de l'eau de la ressource*
- *Des enjeux du territoire*
- *Des acteurs du territoire et de leurs interactions possibles*

Un dialogue local constructif, pragmatique, de tous les acteurs et partenaires locaux pour des actions qui vivent !

Construction d'une gouvernance locale

- La mobilisation des élus locaux selon un processus concerté et mis en œuvre de façon commune : rôles définis et complémentaires (*CA89, DDT, AESN, animateurs*) et un message commun
- La mobilisation des agriculteurs pour une représentation active au copil. (*animation agricole/CA89*)



- **Clarifier les objectifs communs**
- *Définir une gouvernance locale et ses règles de fonctionnement : Qui décide, qui accompagne et comment ?*

Evaluation continue partagée

- L'animation pour un **programme d'action construit par les agriculteurs**, argumenté sur **l'efficience environnementale** *et acceptable pour une mise en œuvre massive*
- La co-construction d'un **tableau de bord** pour une gestion collective avec des **indicateurs « de résultat » simples, robustes et « observables »**, des objectifs et des seuils fixés par indicateurs.



- Une évaluation dans l'objectif d'amélioration continue

Une logique de résultat en action : des moments clés

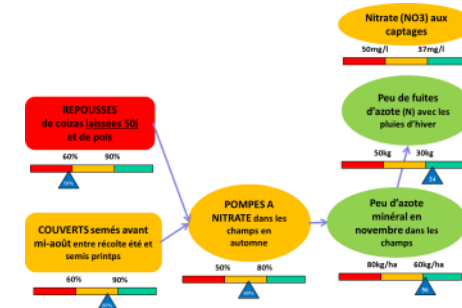
Mi-septembre: tour du bassin

- ⇒ Observer ensemble l'état des champs cultivés et les résultats obtenus
- ⇒ Diagnostiquer l'écart entre obtenu et attendu
- ⇒ Pronostiquer le risque de perte d'azote
- ⇒ Confronter le projet de l'agriculteur au projet collectif du territoire



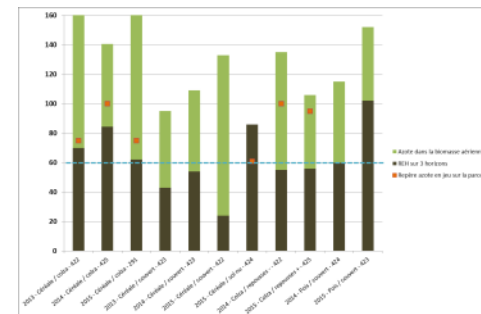
Début septembre : millésime du tableau de bord présenté au COPIL

- ⇒ Discuter les résultats obtenus et les comparer aux résultats attendus
- ⇒ **Des agriculteurs prennent en charge le débat sur les résultats**
- ⇒ **Ré-orienter le programme si besoin pour obtenir demain les résultats attendus**



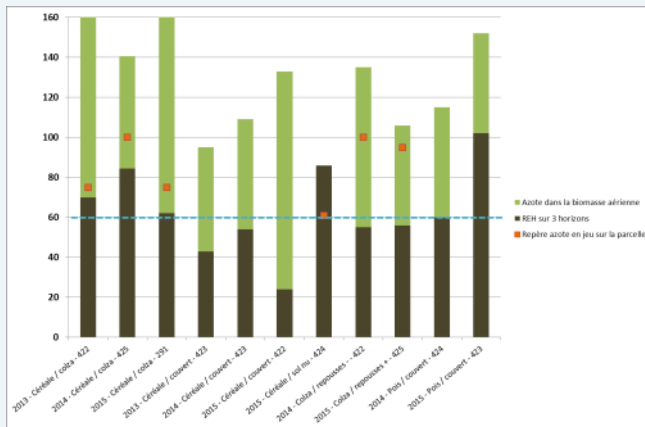
Janvier: analyse des reliquats entrée d'hiver

- ⇒ Analyser individuellement et collectivement les REH obtenus
- ⇒ Diagnostiquer l'azote « en jeu » de chaque champ Identifier des marges de manœuvre dans la gestion du cycle de l'azote
- ⇒ Echanger en confiance sur des informations circonstanciées



Une logique de résultat en action : choix de la stratégie par chaque agriculteur selon ses **motivations**

Analyse du régime azoté des champs de chaque agriculteur



Confrontée à ses motivations



Et à ses priorités dans la gestion du cycle de l'azote

Alimentation azotée des cultures

Matière organique du sol

Piégeage d'azote

Dégager des voies diversifiées pour « produire de l'eau propre »

La valeur ajoutée

Des bénéfices pour l'ensemble des acteurs locaux

- Créer et faire vivre un dialogue local **ancré sur la réalité du terrain** (et non sur des postures institutionnelles et/ou dogmatiques)
- Susciter de la **motivation** et de l'**intérêt** pour la démarche de protection de l'eau sur **des bases simples, claires et observables**
- Construire une dynamique pour la rendre **durable en permettant l'amélioration continue** (les actions peuvent ne pas être durables !)
- Faire reconnaître et valoriser les actions conduites par les agriculteurs permettant d'alimenter le cercle vertueux et donc de tirer **le plus grand nombre des agriculteurs vers l'action positive**

Nom :

Edith FOUCHER

Organisme :

Chambre d'agriculture de l'Yonne